



Conseil scolaire
de district catholique des
Aurores boréales

*Le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales compte neuf écoles élémentaires
et deux écoles secondaires dans la région du Nord-Ouest de l'Ontario.*

AFFICHAGE INTERNE / EXTERNE

Le Conseil invite les candidatures au poste suivant :

CONCIERGE

CONCOURS : CON NDF 006-24-25

LIEU DE TRAVAIL : École Notre-Dame-de-Fatima, située à Longlac (Ontario).

Affectation permanente à demi-temps (0,50) soit 4 h par jour, de 16h00 à 20h00, du lundi au vendredi.
L'affectation débutera dès que le poste sera comblé.

SOMMAIRE DU POSTE :

Sous la supervision de la direction de l'école la personne devra :

- veiller à ce que les lieux scolaires soient vidangés, nettoyés et désinfectés selon les locaux qui lui sont assignés
- respecter les normes de propreté et de santé et sécurité au travail établies par le Conseil
- assurer, à son départ, que les lieux scolaires sont verrouillés selon les directives

EXIGENCES REQUISES :

- posséder un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- capacité d'opérer des appareils de nettoyage spécialisés
- capacité de lever des poids
- travail à l'extérieur
- travail selon un horaire varié

PROFIL RECHERCHÉ :

- bonnes connaissances du français et de l'anglais oral et écrit
- bons rapports interpersonnels
- connaissance de base en informatique
- connaissance intermédiaire de SIMDUT

*En vertu du règlement 322/03, toute personne employée par un conseil scolaire doit fournir un relevé de ses antécédents criminels **avant son entrée en fonction.***

**Le taux horaire se situe entre 24,68 \$ et 28,34 \$, et ce, selon la grille salariale en vigueur.
La priorité sera accordée aux membres de l'unité syndicale UIES.**

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir une lettre de candidature et un curriculum vitae en français, au plus tard le **9 juillet 2025 à 12 h** l'attention du Service des ressources humaines, par courriel à : emplois@csdcab.on.ca

Veuillez noter que le Conseil communiquera uniquement avec les personnes dont la candidature est retenue.

Le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales souscrit à l'équité en matière d'emploi. Nous encourageons fortement les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles à poser leur candidature. Conformément aux exigences de Citoyenneté et Immigration Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité sera toutefois accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.